



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2016

Préambule :

Durant cette année 2016, la « santé » de notre société a continué à nous interpeller au travers de faits dramatiques qui atteignent maintenant l'Europe. Les attentats et la guerre menés par l'organisation terroriste *Daech* sont autant d'évènements qui nous laissent sans voix. Quelle est encore la valeur accordée à la vie humaine ?

Dans les prisons la situation devient aussi difficile : la longue grève des agents pénitentiaires, certes légitime en soi, a laissé des traces.

Ne peut-on craindre que certains détenus sans espoir, sans avenir, ne deviennent des proies faciles pour les « recruteurs » ?

Malgré ces constats, nous avons continué, en tant que visiteurs et témoins objectifs de la situation carcérale, à assister à différentes réunions et à des colloques afin d'interpeller tous ceux qui possèdent les leviers pour revoir la « politique carcérale » et faire de l'enfermement la peine ultime.

Comme toujours, après le rappel de nos statuts, nous vous donnons en vrac un aperçu de nos activités durant 2016.

Rappel des statuts de l'ASBL : (AG du 25-10-2014 - M.B du 18-12-2014)

Les statuts ont été revus fin 2014 pour modifier le siège social et redéfinir la qualité de membre effectif.

Pour rappel, vous retrouverez ci-dessous quelques informations concernant notamment l'objet de l'Association et le nom des membres du Conseil d'administration.

Article 3 - L'association a pour objet :

1. d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus ;
2. de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille ;
3. de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population ;
4. de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole ;
5. d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison ;
6. de favoriser la collaboration avec les autres intervenants ;

Article 4 - L'association est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Le nombre de membres est illimité ; le nombre de membres effectifs ne peut être inférieur à trois.

La cotisation des membres ne peut être supérieure à 100 euros.

Sont membres effectifs tous les visiteurs de prison, les anciens visiteurs, ou d'autres volontaires en prison ainsi que les membres adhérents élus comme administrateurs, qui sont en règle de cotisation annuelle et adhèrent aux présents statuts par leur bulletin d'adhésion. Ils en font la demande au conseil d'administration qui statue sans devoir justifier sa décision. Ils sont invités à toutes les activités et à l'assemblée générale de l'association avec droit de vote.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent soutenir l'action de l'association par un don à celle-ci ou la faire bénéficier de leur expérience. Ils sont invités à

participer aux activités de l'association ; ils peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

Les membres du Conseil d'Administration :

BATTARD Pierre - Rue d'en Bas 4 - 7322 Ville-Pommeroeul
d'ANSEMBOURG Hubert – Sint-Annastraat, 95 A - 3090 Overijse
FIRKET Jean-Paul,- Avenue des Lauriers, 40 - 4053 Embourg
LOTTIN Hervé – rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes
PIRARD Edith – rue Antoine Bréart, 15 - 1060 Bruxelles
POURVEUR Solange – av. de Ningloheid, 139 B - 4802 Heusy
VAN BOSSCHE Paul – av. Florent Becker, 91 – 4802 Heusy

1. Modifications dans le conseil d'administration

Démissions

En 2016, nous avons enregistré les démissions de :

a) Claire Capron

Claire s'est investie dans l'Association qu'elle a créée, dès sa formation en avril 2010, au titre de présidente pendant quatre ans, puis pendant deux ans comme membre du Conseil d'Administration. Elle a remis son mandat d'administrateur lors de la dernière AG, mais restera un membre actif de l'AVFPB.

Un énorme merci, à Claire, pour son engagement, son dynamisme et l'entrain dont elle a toujours fait preuve. Merci aussi, à Jacques, son époux, qui a soutenu et aidé l'association et qui a toujours été un conseiller avisé et un collaborateur efficace et discret.

b) Matteo Cesco

Matteo a également présenté sa démission à la suite d'une réorientation de sa carrière et d'un manque de disponibilités. Il reste toutefois membre de l'association.

Nous tenons à le remercier bien sincèrement pour le parcours qu'il a pu faire en notre compagnie et nous lui souhaitons bon vent pour les nouveaux défis qu'il devra relever !

2. La journée annuelle de partage

En 2016, la Journée d'études et de partage a été organisée à Bruxelles, le 22 octobre. Le thème : « **La réinsertion : affaire de tous ?** »

Les visiteurs de prison qui écoutent et accompagnent les détenus sont témoins des difficultés de la vie carcérale. Ils veulent faire le maximum pour apporter de l'humanité en prison, et aussi évoquer l'après... .

Les détenus, nous l'entendons, ont un grand besoin d'aide et de préparation pour réussir leur sortie de prison, pour s'intégrer à nouveau d'une façon harmonieuse dans leur famille, dans le monde du travail et dans la société.

Pour nous aider dans notre réflexion, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux avocats de renom : maître Nicolas Cohen et maître Bruno Dayez.

Serge Thiry, qui a vécu tous les problèmes liés au retour dans la société, nous a également éclairés sur les difficultés de son parcours.

Le Trait d'union N° 10 (à paraître) contiendra un résumé des échanges de cette journée.

3. Journées nationales de la prison

Le conseil central de surveillance pénitentiaire a pris l'initiative, sur proposition des commissions, d'organiser les Journées nationales de la prison calquées sur ce qui se fait en France depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de ces **JNP**, la commission de surveillance pénitentiaire de Lantin a organisé, une conférence-débat, en collaboration notamment avec l'Association des visiteurs de prison. Le 15 novembre, Hervé, Jean-Paul, et Solange ont participé à la table ronde et aux débats à l'ESAS à Liège sur le thème : **La réinsertion : une illusion ?**

D'autres membres de l'Association ont également participé aux activités prévues, dans leur région, durant la semaine des JNP ou divers prolongements.

4. Liens développés avec certains organismes en Belgique, en Europe et avec le monde politique

➤ Contact avec les personnes politiques

- ✓ Au nom de l'AVFPB, Solange a envoyé le 3 janvier 2016, à la demande de la commission de la Justice de la chambre, une réflexion sur la politique carcérale et des propositions concrètes et réalistes pour améliorer la situation en prison.
- ✓ Le 8 février 2016, Claire a envoyé une lettre au Ministre de la Justice K. Geens, après une rencontre précédente dans laquelle elle formulait une demande d'aide pour l'information et la formation des Visiteurs de prison parfois concernés par la radicalisation des détenus. Aucune suite donnée... Mais échange de courriers avec des membres du cabinet du Ministre. Madame F. Bostyn, secrétaire, Monsieur Vanden Berge, chef adjoint qui ajoute le contact de madame C.Oliosi, directrice Régionale de l'Administration pénitentiaire.
- ✓ Le 24 mai 2016, rencontre de quelques membres des Commissions de surveillance avec le ministre Koen Geens. La présidente a transmis, au Ministre et à différents membres de la DGD, le document de réflexion sur l'enfermement écrit pour la commission Justice de la chambre,
- ✓ Le 15 juin 2016, envoi de Claire au Ministre du projet « Prévenir la violence et éviter le piège de l'extrémisme et du terrorisme ».
- ✓ Le 6 juillet 2016, Claire expose la situation des visiteurs de prison et la recherche effectuée dans un T-U *Radicalisme en prison* à Monsieur M. de Drée, conseiller en charge de l'Action sociale au cabinet de la ministre C. Frémault (Ministre Bruxelloise de la COCOM)
- ✓ Le 24 août, réunion au Cabinet de la Ministre Frémault et rencontre de Monsieur M.de Dré, Conseiller en charge de l'Action Sociale, Monsieur R.Vitalli, chargé de l'aide aux personnes, Monsieur M. Bouhon en charge d'études avec Claire et Solange pour réfléchir à la mise en œuvre d'un projet pilote à Bruxelles: « *Comment Prévenir la violence, éviter le piège du terrorisme et de l'extrémisme ?* »

- ✓ Le 6 décembre 2016, première réunion au cabinet de la ministre. Avec des membres intéressés du monde Associatif et recrutés par Claire pour porter son projet.

A savoir :

- Nicolas Cohen Avocat pénaliste et co-président de l'O.I.P.
- Hervé Linard, Psychologue travaillant à Forest et à Saint-Gilles.
- Céline C. Cocq, Chercheuse en droit à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB.
- Hanane El Khattouti, qui termine la Sociologie à UCL et a fait son mémoire sur : « *Les mesures de régulation de la radicalisation dans les prisons francophones en Belgique, principalement à Bruxelles* ».
- Najat Saadoune, déléguée par l'Imam Bouhna, Conseiller Islamique en chef pour les prisons francophones.

➤ **Contact avec d'autres organisations**

En Belgique :

- ✓ Le 27 janvier, réunion organisée par la CAAP (*Concertation des Associations Actives en Prison*) : « Réflexion sur la sortie de prison et les maisons de transition ». Hervé nous représentait à cette rencontre ; elle a été prolongée par 3 autres réunions aux objectifs plus concrets en septembre et octobre afin de faire des propositions concrètes au Ministre Madrane.
- ✓ Le 4 février 2016. Participation de Paul, Jean-Paul et Solange à la projection du film « **Devant les barreaux** » et aux débats qui ont suivi, et ce, en présence d'intervenants de la prison de Lantin.
- ✓ À Bruxelles, le 16 février, plusieurs visiteurs de l'AVFPB dont Claire, Guy, Paul et Solange ont visionné le film « **9999** » au ciné galleries. Film sur les internés en prison suivi d'un débat en présence du Ministre Koen Geens.
- ✓ Le 20 mai 2016, rassemblement à BXL, pour manifester contre le « désastre carcéral », Jean-Paul, Paul et Solange étaient présents.
- ✓ Le 20 mai, assemblée générale de notre Association organisée à Woluwé-Saint-Pierre.

- ✓ Le 24 mai, participation à la réunion du KCE Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) à Bruxelles à propos de la Santé en prison.
- ✓ Le 13 juin, présence à la conférence organisée par l'ADIC sur : « *La réinsertion des ex-prisonniers* » par Maître Réginald de Béco et une responsable sociale.
- ✓ Le 22 octobre, Journée d'étude et de réflexion à Auderghem. Le thème développé : « *La réinsertion : Affaire de tous ?* » Avec Maître B. Dayez, Maître N. Cohen et Serge Thiry.
- ✓ Le 21 novembre, Claire a assisté à l'exposé de Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de Cassation et professeur à l'UCL. Le sujet développé : “*Eléments de droit pénal et de procédure pénale en regard des nouvelles lois dites « pot-pourri »*”
- ✓ Le 12 décembre, dans la foulée des JNP, interview par téléphone pour Vivacité Namur.
- ✓ Le 13 décembre, témoignage d'Hervé auprès d'étudiants en journalisme (IHECS) à Bruxelles.
- ✓ Durant l'année 2016, rencontres et aide de plusieurs étudiants de l'UCL, de l'ULG ou de Hautes Écoles dans le cadre de leur mémoire ou de travaux durant leur parcours scolaire. Solange et Hubert ont répondu positivement à la plupart des demandes ; et même à celle d'échanges en matière légale avec l'université française de CAEN !

En Europe :

L'AVFPB s'est intéressée, dès sa création, aux projets européens.

- ✓ Le 25 janvier rencontre à Paris des représentants des différents pays du *groupe Europe*. L'objectif était de rédiger les questions à poser aux visiteurs dans le cadre du projet “*Bosch*” et d'établir le calendrier des colloques et rencontres de l'année 2016.
- ✓ Le 12 mars, Hervé répondait à la demande reçue de la « **Fraternité des Prisons - Le Bon Larron** » pour participer à une

journée à *Neuilly* (Paris) sur les soins de santé en prison en Belgique à comparer avec ceux dispensés en France.

- ✓ À Lantin, le 15 avril 2016, organisation avec nos voisins allemands d'une rencontre de visiteurs et de professionnels de l'aide aux détenus de la prison d'Aachen. Visite de la prison de Lantin et échanges entre bénévoles et professionnels des deux prisons, avec l'aide de Guy, notre traducteur attitré.
- ✓ Participation, du 9 au 12 juin, d'Hervé et de Solange au **colloque** du *Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée* à Strasbourg, thème : « *Le choc des cultures - Possibilités et limites de la gestion des tensions interculturelles.* » (Migrants, peur de l'autre, radicalisme ...) et visite d'une maison de transition (le « trente »)
- ✓ Le 27 juin, rencontre entre représentants des différents pays du groupe Europe pour finaliser le questionnaire relatif au projet "Bosch" : « Plus de bénévoles pour moins de violence »
- ✓ Le 21 novembre, dans le cadre des Journées nationales de la Prison (France), participation d'Hervé à Maubeuge (France) à la projection, suivie de témoignages et débats, du film documentaire « **A l'Air Libre** » sur le thème des aménagements de fin de peine en vue de favoriser la réinsertion des détenus libérés.
- ✓ Du 25 au 27 novembre, échanges internationaux à Speyer (Allemagne). Hervé et Solange ont participé au nom de l'AVFPB. Sujet : *Les bénévoles dans l'aide aux justiciables. De quels bénévoles avons-nous besoin ?*

Quelques retombées des projets européens :

Le groupe Europe s'agrandit constamment grâce aux nombreux contacts pris par Anne-Marie Klopp, membre du *Forum Européen de politique criminelle appliquée*. Lors des rencontres, il accueille de plus en plus souvent des intervenants professionnels.

Une chercheuse allemande de l'Université d'Esslingen invitée à Speyer a, par exemple, développé les résultats d'une enquête menée, à la demande d'associations actives en prison dans le Land du Bade-Wurtemberg en Allemagne, concernant « *les besoins des détenus et leur perception des bénévoles* » .

Cette chercheuse souhaite poursuivre ses relations avec le groupe Europe et devrait aussi échanger avec l'équipe universitaire de Lille.

Notre ASBL, pour sa part, a été contactée par l'université de Caen. Celle-ci souhaite réaliser une étude comparative quant aux lois encadrant le visiteur belge et le visiteur français et mettre en perspective les points positifs et négatifs entre les deux organisations.

Le groupe Europe espère que cette université qui s'occupe des droits fondamentaux et a comme objectif d'améliorer la protection des droits de l'homme deviendra également un partenaire actif.

Au fur et à mesure des échanges, des liens se tissent et les « bonnes » idées recueillies pourraient à terme avoir une incidence positive sur la conception de l'aide aux justiciables dans nos pays.

5. Poursuite d'une recherche de collaboration plus grande avec les agents pénitentiaires.

Nous avons prévu en 2015 de reprendre nos rencontres avec les agents pénitentiaires de la CSC et de la FGTB. Malheureusement, la situation sociale et les grèves n'ont pas permis de les programmer, les mesures de rationalisation du personnel (10%) et la modification du travail de terrain n'étant pas sans effets sur le moral des travailleurs.

Nous espérons pouvoir reprendre nos échanges et rencontres en 2017. L'objectif serait d'examiner ensemble comment établir une plus grande collaboration entre agents et visiteurs dans les différentes prisons.

6. Projet de prévention prison jeunes:

Effort de relance, à Woluwé-Saint-Pierre, du projet pilote initié par Claire: « Prévention Prison Jeunes ». Plusieurs acteurs de la commune sont intéressés dont l'échevin de la Jeunesse Ch. Debeukelaer. Ils sont convaincus du bien-fondé de la mise en place d'un projet pilote "coaching serré " avec la possibilité de recourir à une aide de proximité pour les petits délinquants. Madame I. Wolters Van Der Wey, Procureur du Roi près du parquet de Bruxelles a également été rencontrée dans le cadre de ce projet.

Toutefois, il faudra travailler dans l'ordre et dans le respect des procédures particulières demandées par les responsables du Tribunal local de la jeunesse.

7. En préparation.

La prochaine journée de partage est déjà programmée pour le samedi 21 octobre 2017. Cette journée se déroulera à Bruxelles. Elle sera placée sous le signe des Pauvretés et des Précarités en relation avec la prison.

D'ores et déjà, nous comptons sur votre présence.

Hervé Lottin
Secrétaire

Solange Pourveur
Présidente.

Vous pouvez soutenir l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique (AVFPB), soit par un don, soit en la rejoignant comme membre effectif (si vous êtes actif en prison) ou comme membre adhérent (sympathisant).

Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel : avfpb@hotmail.com ou par poste c/o Hubert d'Ansembourg, Sint-Annastraat 95-A 3090 Overijse
Compte bancaire : BE85 3630 7395 9106 de l'AVFPB

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

LOCALITE :

TELEPHONE :

MAIL :

PRISON VISITEE (si visiteur effectif) :

Souhaite devenir

Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison - cotisation : min EUR 15)

Membre adhérent (cotisation facultative)

SIGNATURE :

**Visiteurs de
Prison AVFPB**

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique – ASBL

N° d'entreprise : 0826 259 757

Siège social : rue de l'Etang Derbaix 2 – 7033 CUESMES

Compte bancaire: **IBAN: BE85 3630 7395 9106** - BIC: BBRUBEBB

Courriel: avfpb@hotmail.com - site : <http://visiteursdeprison-avfpb.be/>

ISSN : 2406-4815